



**Expéditeurs : les représentantes et représentants  
du personnel élu en CSA-SCR et en FS du CSA-SCR  
de Solidaires Finances Publiques, la CGT Finances Publiques,  
l'Alliance CGC-UNSA, Force Ouvrière Finances Publiques  
et la CFTC Finances Publiques**

Paris, le vendredi 20 décembre 2024

A Madame la Directrice Générale des Finances Publiques,

Nous nous adressons à vous en notre qualité de représentantes et représentants du personnel siégeant en CSA-SCR et en FS du CSA-SCR au sujet du projet de déménagement de la DTNUM, du bureau BSI2, de la DP5 et de la DP9 au bâtiment Xylo à Val-de-Fontenay à compter du 1er septembre 2025.

D'une part, ce projet de déménagement, initialement prévu pour la seule DTNUM, a été brutalement et arbitrairement étendu à 178 agents du bureau BSI2, de la DP5 et de la DP9, sans concertation préalable. L'annonce, à la grande surprise des personnes et des services concernés, en a été faite trop tardivement, fin novembre 2024, au regard de la campagne de mutation, pour que les agents concernés puissent faire leur choix en toute sérénité.

D'autre part, l'État (et donc le SG et la DGFIP) fonctionne actuellement en mode dégradé compte tenu de l'absence de vote d'une Loi de Finances. A ce jour personne ne peut garantir le budget de fonctionnement qui sera accordé à la DGFIP.

Dans ce contexte d'incertitude budgétaire, le respect du calendrier annoncé et les chances d'aboutir de ce projet sont compromises. L'absence de loi de finances pour 2025 renforce l'opacité qui règne sur les moyens qui seront réellement et effectivement consacrés à l'accompagnement des agents, et à un aménagement adapté aux contraintes d'exercice des missions informatiques de ces services. Les crédits nécessaires pour la réalisation des travaux d'aménagement, tels que prévus et annoncés aux agents, le paiement du loyer et les opérations de déménagement pourront-ils être assurés ?

De plus, en raison de la tension budgétaire actuelle, il n'y a aucune garantie que la DGFIP sera en mesure de verser la prime de restructuration aux agents concernés.

Avec le maintien coûte que coûte de cette opération, la DGFIP contraint les agents soit à s'engager à suivre leur mission, soit à faire une demande de mutation dans le cadre de la campagne de janvier 2025, alors même que de nombreuses questions restent sans réponse à ce jour sur l'ensemble de ce projet.

Comme évoqué précédemment, l'absence de Loi de finances pour 2025 fait peser un risque budgétaire, organisationnel et sur la carrière des agents.

Du fait même de ce chantier, les départs inopinés des services informatiques, additionnés aux prévisibles suppressions d'emplois, laissent présager une perte de compétences et d'organisation de structures, déjà en crises.

**Pour toutes ces raisons, nous demandons un report au 1<sup>er</sup> septembre 2026 de la mise en œuvre de ce projet.**

Nous avons recueilli des témoignages d'agents, qui illustrent toutes ces inquiétudes et ces questionnements et dont vous trouverez des exemples ci-dessous.

Témoignage n°1

***"Nous sommes des agents de BSI2, de la DP5 et de la DP9.***

***Fin novembre 2024, sans aucune concertation, sans anticipation, nos chefs de bureau nous ont annoncé de manière brutale un déménagement au second semestre 2025.***

***A notre question légitime de savoir pourquoi, « pourquoi nous ? », il a été répondu à nos représentants du personnel « vous êtes concernés par des grands projets, vous avez besoin d'espaces pour recevoir les bureaux métiers, (...) vous avez besoin d'espace d'idéation ». « Vous représentez un bloc fonctionnel ». Ceci n'est pas le cas pour la DP9 qui ne constitue pas un bloc fonctionnel unique.***

***De plus certains agents ont fait des choix de vie par rapport aux sites de Noisiel et de Noisy-le-Grand, et ce projet de déménagement à Val-de-Fontenay remet ces choix en question et a un impact important sur leur vie personnelle.***

***Par ailleurs, lors de la visite des locaux organisée le 19 décembre 2024, la consultation sur place des plans a démontré que « le plus d'espace » invoqué pour justifier ce choix, était erroné. En effet, les bureaux seront plus petits, et les espaces ne permettront pas de créer suffisamment de salles de réunion.***

***De même, dans la mesure où à ce stade, la DGFIP occuperait 7 étages sur 8, dans l'hypothèse de l'arrivée d'un autre occupant externe à la DGFIP, comment seraient répartis les espaces communs (salle de réunion, espace de restauration, ...) ?***

***Concernant la restauration, l'espace dédié à celle-ci ne sera pas de qualité équivalente à celui de Noisy-le-Grand ou de Noisiel, puisque seuls seront proposés des plateaux froids à réchauffer et non cuisinés sur place.***

***S'agissant de la qualité de l'air, étant à proximité d'une autoroute très fréquentée, nous nous interrogeons sur les conditions de maintenance des filtres à particules.***

***Dans un tel contexte, nous avons cruellement l'impression d'être une simple variable d'ajustement, et des pions que l'on déplace au gré de projets immobiliers plus ou moins réfléchis.***

***Pour toutes ces raisons, nous demandons le report d'un an du déménagement et la garantie d'une réelle amélioration des conditions de vie au travail dans ce futur immeuble du SI."***

Témoignage n°2

***- Surface disponible par agent :***

***A ce stade, les agents n'ont aucune information et a fortiori aucune garantie sur la surface qui sera disponible par agent.***

***- Surface et nombre de salles disponibles pour l'organisation de réunions :***

***A ce jour, aucune information n'est disponible sur le nombre et la surface qui seront disponibles pour organiser des réunions.***

***- Environnement sonore :***

***La mise en place d'open space et de cloisons fait craindre que la tenue de réunions informelles générera un environnement particulièrement bruyant.***

**- Nombre de places de parking :**

**Il y aura 120 places de parking au Xylo. Même si les agents pourront se garer au parking du Montaigne et aller ensuite en RER au Xylo, il risque d'y avoir un manque de places de parking. Quelles solutions alternatives sont proposées ?**

**- Restauration :**

**De nombreuses questions restent en suspens. Il n'y aura pas de cantine AGRAF et on ignore à ce stade les conditions tarifaires qui seront appliquées par le prestataire présent sur place. L'offre de restauration au comptoir risque de générer des files d'attente importantes sur les créneaux 12h15 – 13h15. Les agents devraient pouvoir accéder à un restaurant inter-entreprises à proximité.**

**- Qualité de l'environnement :**

**L'immeuble étant extrêmement proche de l'autoroute, l'air est très pollué. Quelles sont les mesures de protection envisagées pour les agents ?**

**Nous nous demandons si toutes les pistes ont été envisagées. Ainsi, ne serait-il pas plus logique de faire déménager l'ENFIP afin de regrouper sur un seul site au Xylo par exemple les services situés à Noisy-le-Grand, rue du Centre et au Montaigne ?**

**D'une part, cela rapprocherait les stagiaires de Paris et d'autre part, la structure du Xylo en mode plateau serait plus facilement aménageable en salles de formation.**

**Cela permettrait au SSI de garder la centralisation à Noisy-le-Grand facilitant les échanges et le collectif de travail entre les différents projets (MOA et MOE). Cela éviterait de casser le collectif de travail et de déplacer différents projets ayant de fortes adhérences entre eux.**

**En résumé, ce projet suscite de nombreuses interrogations sur les raisons réelles qui ont conduit à cette décision brutale et soudaine. Il est évident qu'aucun des arguments « officiels » qui nous sont donnés, n'est convaincant. De plus, les conditions dans lesquelles ce projet est mené ajoutent au fort sentiment d'injustice ressenti par les agents se sentant comme des « pions » et constituant une simple « variable d'ajustement ».**

**Les agents ressentent ce déménagement arbitraire comme une sanction à leur encontre. Il est démotivant pour les agents investis dans leurs missions qui voient leur collectif de travail brisé. Il existe des craintes de certains de ne pas pouvoir faire face aux exigences, après le départ des agents experts.**

**Cela installe également un contexte d'insécurité pour l'ensemble des agents du SSI qui craignent que cette première vague ne soit que les prémices d'un mouvement plus conséquent.**

**- Compte tenu de toutes les carences et/ou maladroites rappelées ci-dessus, et compte tenu de l'imminence de la décision qui va leur être demandée d'ici un mois quant au choix de suivre ou pas leur équipe et leur mission, les membres du collectif d'agents, rédacteurs de cette lettre demandent le report d'un an du projet déménagement."**

En notre qualité de représentantes et représentants du personnel siégeant en CSA-SCR et en FS du CSA-SCR, au nom des agents et agentes que nous représentons, nous réitérons notre demande de report d'un an du projet de déménagement, demande initialement formulée lors du GT du 4 décembre 2024 et relayée depuis lors par nos instances nationales.

Nous espérons que les éléments de témoignage retiendront toute votre attention pour réexaminer le calendrier de ce projet.

Bien cordialement.

**Les élus et élues de Solidaires Finances Publiques, la CGT Finances Publiques, l'Alliance GCG-UNSA Finances Publiques, Force Ouvrière Finances Publiques et la CFTC Finances Publiques.**